

# Confection d'un herbier



**HERBIER**  
Louis-Marie



# Éthique

La cueillette de spécimens doit se faire dans le respect de la propriété privée et des lois qui régissent les parcs, les réserves naturelles et les zones de conservation. De plus, le collectionneur doit savoir qu'afin de garantir la sauvegarde de l'ensemble de la diversité génétique du Québec, à ce jour, 59 taxons sont protégés par la loi québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables. La liste de ces taxons est disponible sur le site Internet du gouvernement du Québec :

<http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/index.htm>

# Matériel de cueillette

- Déplantoir ou couteau
- Sécateur ou canif
- Carnet de notes (imperméable : facultatif)
- Cartable de récoltes et chemises de papier journal ou sacs de plastique
- Loupe
- Crayon feutre indélébile et crayon à mine
- Dispositif de positionnement satellitaire (GPS) et/ou cartes géographiques
- Piolet de géologue ou masse et ciseau à froid (récolte de lichens crustacés)

## Cueillette

### I. Choix du spécimen

#### Plantes herbacées

- ❖ Cueillir de beaux spécimens, les plus complets possibles, avec les d'organes végétatifs et reproducteurs tels les organes souterrains, la tige, les feuilles et les fleurs ou les fruits afin d'en faciliter l'identification
- ❖ Prélever les organes souterrains en portant une attention particulière aux rhizomes parfois délicats, aux tubercules et aux turions ou à toute modification souterraine de la tige

#### Arbres, arbustes et arbrisseaux

- ❖ Cueillir un rameau d'environ 30 cm portant plus d'une feuille, des fleurs ou des fruits
- ❖ Pour les genres *Rubus* et *Rosa* : cueillir une tige stérile de l'année en cours et une tige florifère portant des fleurs ou des fruits, pour en faciliter leur identification car l'ornementation de leurs tiges diffère

#### Lichens

- ❖ Choisir une colonie pure comprenant des individus avec des organes reproducteurs. Prélever le matériel en prenant soin qu'il ne dépasse pas 2 cm d'épaisseur. Envelopper les spécimens de forme crustacée, surtout les terrioles sur sol meuble, dans du papier mouchoir afin de les protéger lors du transport

#### Bryophytes

- ❖ Choisir une colonie pure comprenant des individus avec des organes reproducteurs si possible (sporophytes). Prélever le matériel en prenant soin qu'il ne dépasse pas 2 cm d'épaisseur.

## Champignons

- ❖ Cueillir de beaux spécimens à maturité et noter les caractères qui pourraient s'évanouir au séchage, tels : la forme, la couleur et la taille ainsi que la nature du substrat.

## Algues et plantes aquatiques

- ❖ Cueillir la plante entière avec son système souterrain
- ❖ Privilégier les plants possédant des organes reproducteurs.

## 2. Pressage et séchage

Les méthodes de pressage et de séchage varient selon le groupe de végétaux. Le pressage proprement dit consiste à placer le spécimen à l'intérieur d'une chemise de papier journal, de l'étaler en conservant le plus possible son port naturel et de le presser. Par temps chaud et ensoleillé, il importe de procéder rapidement au pré-pressage des spécimens fraîchement récoltés sur le terrain et d'abriter des rayons ardents du soleil ceux qui sont transportés dans des sacs de plastique.

### Matériel de pressage et de séchage

- ❖ Deux sangles, cartons-ondulés, caoutchouc mousses, feuilles de papier journal et 2 planchettes rigides
- ❖ Séchoir rectangulaire, métallique ou en bois suffisamment grand pour recevoir la presse de 47 cm × 40 cm × 60 cm
- ❖ Deux ampoules de 60 W chacune fixée à mi-hauteur des côtés les plus éloignés

### Plantes herbacées et plantes ligneuses

- ❖ Bien étaler les feuilles en montrant les faces supérieure et inférieure
- ❖ Plier les spécimens trop longs, de sorte qu'ils puissent être placés sur un carton d'herbier standard de 29 cm × 42 cm. Les spécimens beaucoup trop grands sont séparés en deux parties. Ces dernières sont fixées sur deux cartons rassemblés par des agrafes en prenant soin de placer la partie supérieure de la plante sur le carton du dessus.



Séchoir avec ampoules



Presse attachée avec les sangles,  
sur le séchoir



Planchettes rigides, cartons ondulés et caoutchouc mousses



Disposition d'un spécimen pour le séchage

## Plantes aquatiques et algues

- ❖ Rapporter les spécimens dans des sacs en plastique
- ❖ Flotter les plantes dans un bassin d'eau propre, sur une feuille de papier pour mieux les étaler et une fois sorties de l'eau, les recouvrir d'un papier ciré, afin d'éviter qu'elles demeurent attachées au papier journal après leur séchage

## Fougères

- ❖ Bien étaler et montrer de préférence la face inférieure des frondes fertiles

## Lichens et bryophytes

- ❖ Laisser sécher à l'air libre les spécimens dans des sacs de papier, sur une table ou sur des grillages superposés au-dessus d'une source de chaleur tiède

## Champignons

- ❖ Placer chaque spécimen dans un sac de papier. Transporter les spécimens récoltés dans un panier pour éviter tout dommage.
- ❖ Sécher dans les sacs de papier

Sur le terrain, la presse est placée au soleil, à l'intérieur ou sur le porte-bagages d'une automobile, en prenant soin de placer la partie ouverte dans le sens du mouvement de l'air. En laboratoire, une source de chaleur douce, notamment celle de deux ampoules de 60 W est privilégiée pour le séchoir. La presse est constituée d'une superposition de cartons ondulés et de caoutchouc mousse, comprimés par des courroies entre deux planchettes rigides. Afin de favoriser la convection de l'air (circulation verticale de l'air

chaud à travers la presse) et d'améliorer l'efficacité du séchage, les cannelures sont coupées dans le sens de la largeur des cartons et la presse est placée sur un support d'au moins 15 cm de haut. Généralement, le séchage s'effectue en 24-48 heures. Les plantes charnues, les algues et les plantes aquatiques prennent plus de temps à sécher. Il s'avère alors important de tourner quotidiennement la presse pour uniformiser le séchage. Retirer les spécimens de la presse aussitôt qu'ils sont secs et les placer à l'abri de l'humidité, de la lumière et des insectes. Plus le séchage sera efficace, plus les spécimens garderont leur couleur d'origine. Il est toutefois préférable d'éviter la surchauffe et de ne pas dépasser une température équivalente à celle dégagée par deux ampoules de 60 W.

## 3. Notes

Les éléments suivants notés sur le terrain, dans le carnet de récolte, permettront de confectionner l'étiquette qui accompagnera le spécimen d'herbier.

### Numéro d'échantillon

- ❖ Donner un numéro séquentiel à chaque échantillon récolté

### Date

- ❖ Date de la récolte

### Nom de la plante

- ❖ Le nom de la plante s'il est connu du collectionneur, ou un nom temporaire permettant d'y référer au besoin

### Localité

- ❖ Décrire la localité, du général au particulier, en prenant soin de noter tout élément essentiel permettant de retrouver facilement l'endroit où le spécimen a été cueilli
- ❖ Noter l'altitude et les coordonnées géographiques pour ceux qui possèdent un dispositif de positionnement satellitaire (GPS)

### Habitat

- ❖ Préciser le milieu écologique dans lequel vit la plante récoltée : sapinière, sapinière à bouleau blanc, pessière d'épinette noire, tourbière, prairie, champ agricole, etc.
- ❖ Fréquence et abondance de l'espèce
- ❖ Sociabilité de l'espèce : en colonie, individus isolés, nombre d'individus observés, espèces compagnes, etc.
- ❖ Caractères physiques ou édaphiques : humidité, nature du sol, pente, drainage, exposition, etc.
- ❖ Caractères qui disparaîtront après le séchage : la taille, le port, la hauteur totale, notamment celles des arbres et des arbustes et parfois la couleur des fleurs
- ❖ Croquis et photos pouvant compléter les informations se rapportant au spécimen ou à l'habitat où il a été cueilli

### Collectionneur(s)

- ❖ Nom du ou des collectionneurs

## 4. L'étiquette d'herbier

L'étiquette qui accompagne chaque spécimen d'herbier est imprimée sur du papier de qualité d'archives et comprend les éléments suivants :

- ❖ **Pays, province ou région géographique (Canada, Québec, Parc des Laurentides)**
- ❖ **Identification** : Noms latins du genre, de l'espèce, de la sous-espèce, ou de la variété et les noms des auteurs qui ont décrit la plante pour chaque rang taxonomique
- ❖ **Localité exacte** : Décrire la localité, du général au particulier, en mentionnant le pays, la province, la MRC, la municipalité, etc., et indiquer l'altitude, les coordonnées géographiques précises et le numéro de la carte géographique correspondante. Les coordonnées géographiques sont celles recueillies sur le terrain à l'aide du GPS, de cartes topographiques, ou du site Internet du ministère des Ressources Naturelles du Canada, Noms géographiques du Canada : [http://geonames.nrcan.gc.ca/index\\_f.php](http://geonames.nrcan.gc.ca/index_f.php) et celui de la Commission de toponymie du Québec : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/topos.asp> (ex.: 46°40'N - 71°26'O).
- ❖ **Habitat** : Préciser le plus adéquatement possible, et selon ses connaissances en ce domaine, le milieu écologique où vit la plante récoltée à l'aide des notes recueillies sur le terrain
- ❖ **Date** de la récolte
- ❖ **Numéro** de la récolte
- ❖ Nom du ou des **collectionneur(s)** (Leg.)
- ❖ Nom de la personne qui a **identifié** le spécimen (Det.)

|   |  |
|---|--|
|    | <b>HERBIER Louis-Marie (QFA)</b><br>Université Laval, Québec, Canada |
| <b>Canada Québec</b><br><b>Parc des Laurentides</b>   |  |
| <i>Lycopodium annotinum</i> L.  |  |
| Comté de Charlevoix, montagne du Lac-des-Cygnes.  |  |
| 47°40'00"N 70°36'15"O   | Alt.: 960 m  |
| Sur le flanc sud-sud-ouest de la montagne, sur une corniche : formation arbustive basse (25 cm) à <i>Vaccinium uliginosum</i> var. <i>alpinum</i> , <i>Ledum groenlandicum</i> , <i>Alnus crispa</i> var. <i>mollis</i> et <i>Abies balsamea</i> prostré. |  |
| Date: 13 août 1970  | No: 175  |
| Leg.: Gauthier, Robert ; Thibault, Maurice  |  |
| Det.: Gauthier, Robert  |  |

## 5. Montage

La méthode de montage et de conservation varie selon chaque groupe de végétaux. Une fois montés, les spécimens sont rangés à l'obscurité, à une humidité relative de 30-50 %, dans des armoires étanches, à l'abri des insectes. Dans ces conditions, ils se conserveront pendant des siècles.

### Plantes vasculaires et algues

- ❖ Les spécimens sont fixés sur un carton blanc de 29 cm x 42 cm (aussi nommé A3, tabloid ou 11 x 17 po).
- ❖ Utiliser des petites bandes de ruban gommé entoilé de qualité d'archive (disponible à l'Herbier Louis-Marie).
- ❖ L'étiquette est placée dans le coin inférieur droit du carton en appliquant un adhésif liquide, telle la colle à bois commerciale
- ❖ Éviter de masquer ou de coller les organes essentiels à l'identification
- ❖ Éviter de coller la plante entière
- ❖ Éviter aussi de fixer le spécimen avec du ruban de cellophane, car la colle se désagrège rapidement
- ❖ Prendre soin de conserver toute partie de la plante qui s'en détache dans une petite enveloppe qui est collée sur le carton et annoter du numéro de récolte

### Lichens et Bryophytes

- ❖ Les spécimens de bryophytes sont placés dans des enveloppes de 14 cm x 10 cm de papier blanc. Les spécimens de lichens sont déposés dans l'enveloppe sur un carton recouvert d'un morceau de tissu pour mieux les protéger
- ❖ L'étiquette est fixée au milieu du rabat de l'enveloppe en appliquant un adhésif liquide, telle : la colle à bois commerciale

### Champignons

- ❖ Les spécimens sont placés dans des sacs de plastique étanches à fermeture à glissière, dont la grandeur varie selon la taille des spécimens
- ❖ L'étiquette est insérée à l'intérieur du sac de plastique



Les spécimens sont fixés sur un carton blanc, avec des petites bandes de ruban gommé entoilé. L'étiquette est placée dans le coin inférieur droit.